



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Équipement, logement, transports et mer : personnel

Question écrite n° 14746

Texte de la question

M Pierre Forgues attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer sur la situation des architectes des Batiments de France. En effet, ceux-ci, recrutés après au moins cinq années d'études supérieures, deux ans d'expérience professionnelle et au minimum deux années de spécialisation, ont un traitement très insuffisant, ce qui a notamment pour conséquence des difficultés de recrutement. Il lui demande s'il compte prendre rapidement, comme son prédécesseur s'y était engagé, des mesures permettant de revaloriser la rémunération des ABF par exemple en alignant les primes et indemnités sur celles des fonctionnaires de l'équipement.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de la nécessité d'améliorer la situation matérielle des architectes des bâtiments de France, le ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer a établi depuis déjà plusieurs mois des contacts interministériels afin de revaloriser très substantiellement leur régime indemnitaire. La réforme mise en chantier devrait être effective rapidement.

Données clés

Auteur : [M. Forgues Pierre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14746

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et de la mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 1989, page 2752